



FL 35 – 19 09 2018

# Engagements de l'Etat

Diverses sources, essentiellement des Comptes rendus de CSEE

Extraction BDO

- 4 avril 2016

## Réaliser des mesures de bruit indépendantes / Liaisons piétonnes et cyclables réalisées sur la L2 EST

Engagement de M. Stéphane BOUILLON, Préfet des Bouches du Rhône

Extrait du CR officiel CSEE

- « Les études paysagères sont terminées sur la L2 EST. La fin des travaux paysagers et d'aménagement urbain au dessus des dalles est prévue début 2017. Après l'aménagement des dalles de la L2 EST, l'ensemble des liaisons piétonnes et cyclables seront assurées.
- A une question de M. DEVOUGE (CAN L2), M. LEGRIGEOIS (DREAL PACA) explique que de nouvelles mesures seront faites par la DREAL PACA après la mise en service, une fois que les trafics se seront stabilisés, afin de confirmer ce qui est estimé lors des études actuellement réalisées par la SRL2.
- M. Le Préfet souligne que les mesures seront faites avant la fin de l'année 2016. »

- 7 juillet 2016

## Réaliser des mesures de bruit indépendantes

Engagement de M. Stéphane BOUILLON, Préfet des Bouches du Rhône. Sources :

- Diaporama fourni par la DREAL, non présenté faute de temps, en CSEE, mais fourni sur format papier en fin de séance

ACOUSTIQUE **Diapo 22**

**Décisions du COPIL de réaliser des mesures de bruit par la DREAL**

- Après la mise en service de la L2 Est
- Avant la fin de l'année 2016

7 juillet 2016

**COMITÉ DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT**

- Extrait du CR officiel (CSEE):

M. Devouge (CAN L2) demande que des revêtements absorbants soit mis en place sur la L2

- « En réponse, le préfet signale que des mesures de bruit seront faites par l'État plus régulièrement que ce qui est inscrit dans la loi (bilan LOTI). »

- 15 mars 2017

### **Observatoire du BRUIT**

- Extrait du CR officiel CSEE

Engagement de M. Stéphane BOUILLON, Préfet des Bouches du Rhône.

Réponse à une question de M. HARDOUIN, Président du CAN L2 :

- « M. le préfet est favorable à la mise en place d'un observatoire du bruit. »

- 25 mai 2018

### **Fournir le comptage des véhicules circulant sur la L2 EST, avec le pourcentage Poids Lourds**

- Réunion en préfecture en présence du député SAÏD AHAMADA

Engagement de M. Pierre DARTOUT, Préfet des Bouches du Rhône. Pas de compte rendu officiel.

Le nombre de véhicules circulant quotidiennement sur la L2 EST est passé, selon la SRL2, de 40 000 à l'ouverture à 70 000 ce jour, avec une estimation de 4% de Poids Lourds.

L'inquiétude des riverains est grande, un PL pollue l'air de 4 à 13 fois plus qu'un véhicule de particulier (source ATMPACA : Impact du Trafic PL sur l'A8) et fait de 4 à 20 fois plus de bruit, selon la pente de la route (source : cpdp.débat public – Étude bruit)

Il ne s'agit pas de mettre en doute l'honnêteté des entreprises qui effectuent des mesures, ni celle de ceux qui les interprètent et les communiquent..

Mais confierait-on à un aspirant bachelier la correction de sa copie et la communication de sa note ?  
Confierait-on à une personne qui sort d'une soirée arrosée, un alcool test sans contrôler la manière dont il souffle et en lui confiant le soin d'interpréter le résultat affiché ??

- Date indéterminée

Depuis plusieurs années, le CAN L2 demande que soient communiquées les études AIR et BRUIT. La réponse à ce jour a été qu'elles ne pouvaient pas l'être, n'étant pas encore validées. Qu'en est-il à quelques semaines de l'ouverture de la L2 dans son entier ?

- 11 juillet 2018

### **Communiqué de presse : L2 : réunion du comité de pilotage en préfecture**

Dans le cadre des inspections de sécurité menées par les services de l'État, **la direction des infrastructures de transport a émis 130 observations dont 35 potentiellement bloquantes**. Ces inspections ont conduit à l'établissement d'un procès-verbal contradictoire le vendredi 29 juin. **L'État pourra ainsi accepter « la mise à disposition de l'ouvrage » une fois les 3 réserves de la CCDSA et les 36 réserves potentiellement bloquantes de l'inspection de sécurité levées.**

Les conditions requises pour la mise en service de l'ouvrage

La mise en service de l'infrastructure ne pourra intervenir qu'à compter de l'achèvement des travaux menés actuellement par la société Carrefour Property au niveau du centre commercial du Merlan qui surplombe la L2.

**Dans ces conditions et sous réserves d'aléas de chantier, l'infrastructure routière L2 complète devrait pouvoir être mise en service au cours de la deuxième quinzaine d'octobre 2018.**

Les travaux de parachèvement, notamment ceux liés à l'insertion urbaine du projet, se poursuivront après la mise en service de la L2.